

Maître d'ouvrage :

---

Syndicat intercommunal de la Haute Vallée de la Fecht

Mme La Présidente

1, Place de la Mairie

68380 METZERAL

Tél : 03 89 77 60 03

[siaep@metzeral.fr](mailto:siaep@metzeral.fr)

# MARCHE DE FOURNITURE : ACQUISITION D'UN CHARIOT TELESCOPIQUE POUR L'UNITE DE COMPOSTAGE

---

## ACTE D'ENGAGEMENT

# Sommaire

---

<u>1. Contractant</u> .....	<u>3</u>
<u>2. Objet du marché</u> .....	<u>3</u>
<u>3. Durée du marché – Délais d'exécution</u> .....	<u>3</u>
<u>4. Délai maximum de paiement – taux des intérêts moratoires</u> .....	<u>4</u>
<u>5. Validité</u> .....	<u>4</u>
<u>6. Prix</u> .....	<u>4</u>
<u>7. Avance</u> .....	<u>4</u>
<u>8. Paiements</u> .....	<u>5</u>
<u>9. Engagement et signature du candidat</u> .....	<u>5</u>
<u>10. Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur</u> .....	<u>5</u>

## 1. CONTRACTANT

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	
Ville	
Pays	
Tel :	
Fax :	
Courriel :	
N° SIRET :	
Code NAF / APE :	

- agissant pour mon compte  
 agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	
Domicilié à :	
Tél :	
Fax :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Tél :	
Fax :	

## 2. OBJET DU MARCHE

Le présent marché concerne l'acquisition d'un chariot télescopique pour le Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de la Fecht – Unité de compostage.

## 3. DUREE DU MARCHE – DELAIS D'EXECUTION

Le présent marché sera conclu pour une durée de 3 mois à compter de sa notification au titulaire.

#### 4. DELAI MAXIMUM DE PAIEMENT – TAUX DES INTERÊTS MORATOIRES.

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception des demandes d'acomptes ou de solde.

Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, des intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse.

Conformément aux dispositions du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les marchés publics, en cas de dépassement du délai de paiement réglementaire, le taux des intérêts moratoires applicable est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté du nombre de points fixé par décret d'application. Le montant de l'indemnité forfaitaire à verser pour frais de recouvrement est lui aussi fixé par décret d'application.

#### 5. VALIDITE

Le délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé pour son offre est de 90 jours, entre la date limite de remise des offres et la date d'attribution.

#### 6. PRIX

Offre :

Montant hors taxe :	_____, ____ € HT
TVA à 20,00 %	_____, ____ € HT
TOTAL : TTC	_____, ____ € HT

#### 7. AVANCE

Sans objet

#### 8. PAIEMENTS

Règlement sur un compte unique, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous. (Joindre un relevé d'identité bancaire, ou BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number)).

Compte ouvert au nom de :

Titulaire du compte	
Domiciliation	
IBAN	
BIC	

## 9. ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des pièces contractuelles du marché listées dans le CCP, et accepté ces dernières sans réserves,

Je m'engage sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-avant,

J'accepte, sans réserve les clauses du présent marché.

Je m'engage, sur la base de mon offre, exprimée en euros, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de la date à laquelle le candidat a fixé son prix dans l'offre (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si la décision d'attribution du marché intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 45 ou d'une interdiction équivalente prononcée dans un pays autre que la France.

J'atteste sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles R.1263-12 (obligations en matière de détachement), D.8222-5 ou D.8222-7 (attestation de vigilance) ou D.8254-2 à D.8254-5 (liste nominative des salariés étrangers employés) du Code du Travail.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Signature et cachet de l'entreprise*

## 10. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A Metzeral le,  
La personne responsable du marché